



JOURNÉES GUÉPIN 2010

« Le bien-être »

17 -18 mai 2010

Les journées Guépin 2010 traiteront de la question du Bien-être, notion en apparence aisée à concevoir, en réalité difficile à définir. En effet – selon les définitions des dictionnaires – le bien-être est à la fois un sentiment (d'agrément, de satisfaction), une sensation agréable (physique ou morale), un état (du corps, de l'esprit ou d'aisance matérielle), différents selon les personnes, mais aussi les pays, les époques, soit une somme de combinaisons infinies qui rend tout consensus impossible. Au lendemain de la seconde guerre mondiale le bien-être était un bon état de santé, un certain confort. Cette définition a évolué et s'étend à tous les domaines de la vie sociale. C'est ainsi que l'on retrouve la notion de bien-être dans la définition de la santé selon l'OMS : « la santé est un état de complet bien-être, physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». L'élargissement de la définition de la santé au-delà du strict état du corps, les recherches récentes qui montrent une décorrélation entre l'état de bien-être et la performance économique, la constitution depuis une petite dizaine d'années d'un « marché du bien-être » très porteur, indiquent que le curseur s'est déplacé. On définit aujourd'hui davantage le bien-être en termes d'objectifs que d'« état ». Les exigences de mesure, comme en témoigne la création toute récente en 2008 de « l'Observatoire international des Bien-être(s) » dont l'objectif est de « quantifier ce marché à sa juste mesure », sont un signe de cette nouvelle place assignée au bien-être.

Cet appel s'adresse à toutes les disciplines en sciences humaines et sociales. Pour circonscrire le champ des recherches, Deux axes thématiques seront privilégiés :

1- L'usage

- Les modalités et les conséquences de l'utilisation de cette notion de bien-être dans tous les domaines de la vie sociale : la famille (remobilisation des liens familiaux, refondation du lien social, qualité de vie des enfants...), l'école (effets sur les performances scolaires), le travail (impact pour les salariés, responsabilité des entreprises, ...), la santé (les recommandations, les campagnes des pouvoirs publics...), la consommation (le marketing sensoriel, l'anti-consommation), l'environnement (le développement durable, l'énergie), la construction des espaces publics et privés (réflexions sur le développement urbain).

- L'impact de l'usage de la notion sur les pratiques des acteurs institutionnels, politiques, associatifs, économiques : nouvelles formes de gouvernance, de mobilisation en lien avec la revendication de bien-être (l'économie solidaire, monnaies alternatives, économies de proximité, réduction des inégalités...)

Pour mettre en perspective ces analyses très contemporaines et spécifiques aux sociétés avancées, toutes approches transversales, soit dans le temps (évolution, histoire de la notion), soit dans l'espace (comparaisons géographiques, ethnologiques) seront les bienvenues.

2- La mesure

- Dans les domaines de l'économie, la gestion, la psychologie, la sociologie : la construction d'outils dévaluation de la mesure du bien-être, par exemple les nouveaux indicateurs de la richesse (le BIP, bonheur intérieur brut, l'indice de santé sociale, l'IDE (Indice de développement humain) etc...). Ces indicateurs, qui se veulent transnationaux posent la question de leur utilisation. Comment se saisit-on de ces indicateurs, qu'est-ce que l'on mesure ? Comment est utilisée cette mesure ? Comment ces indicateurs évoluent-ils ? À qui s'adressent-ils ? Permettent-ils de faire de la notion de bien-être un concept opératoire ?

- Dans le domaine du droit : la construction de la catégorie (Il n'existe pas de définition juridique du bien être en tant que tel), La juridicisation (De la même manière que la santé devient un droit à la protection de la santé, s'orientent-on vers un droit au bien-être ? (accès à l'eau, à l'air non pollué etc...))

Les disciplines littéraires ont latitude pour répondre hors thématique imposée.

Calendrier

Les propositions de communication (sous la forme d'un résumé d'une demi-page) doivent parvenir au plus tard le **27 mars 2010** à Fabienne Le Roy (fabienne.le-roy@univ-nantes.fr)

Tél.: 0240483942

MSH Ange-Guépin - 5 allée Jacques Berque
BP 12105 44021 Nantes Cedex1